

Agent conservateur pour l'ensilage de maïs



Ecocorn[®] DoubleAction est composé d'une matière active chimique (sorbate de potassium) et d'une matière active biologique (souche de bactéries lactiques homofermentaires) ⇒ *Lactobacillus plantarum* ⇒ MTD/1).

Bactéries lactiques (souche MTD/1)

Les bactéries lactiques homofermentaires* sont responsables de la baisse rapide du pH et améliorent ainsi le processus de fermentation. Les pertes causées par la fermentation sont de ce fait réduites. L'amélioration de la fermentation augmente l'appétence du fourrage, ce qui conduit à une meilleure absorption par les animaux. De plus, l'adjonction de bactéries lactiques améliore la valorisation du fourrage.

Sorbate de potassium

Le sorbate de potassium améliore la stabilité aérobie de l'ensilage (réduit les post-fermentations de manière incontestable). La stabilité aérobie est améliorée grâce au maintien des levures et des champignons (moisissures) à un nombre restreint (échauffement de l'ensilage). A côté de son rôle dans l'ensilage, le sorbate de potassium est utilisé également comme conservateur dans l'industrie alimentaire.

* Les bactéries lactiques homofermentaires produisent exclusivement de l'acide lactique. Ce processus est pauvre en pertes. Par l'apport de bactéries lactiques seules, la stabilité aérobie n'est pas améliorée. Au contraire, elle est même encore détériorée. Le sorbate de potassium contenu dans Ecocorn[®] DoubleAction règle ce problème. Ecocorn[®] DoubleAction est donc composé de deux matières actives qui se complètent idéalement.

Dosage de ECOCORN[®] DoubleAction, produit soluble dans l'eau (application liquide):

- Préparation de la bouillie: le contenu dans 100 l d'eau.
- Dosage par tonne: 2 l de bouillie (100 l pour 50 t de fourrage).
- Dosage par m³: 1.25 l de bouillie (100 l pour 80 m³ de fourrage).
- La bouillie doit être appliquée dans les 48 heures après la préparation.

Remarques

- Un bidon (4.6 kg) suffit pour 50 t ou 80 m³ de fourrage.
- Se conserve non ouvert au frais et au sec pendant 30 mois.

Respecter les dosages d'application et veiller à une répartition homogène.

[®] Marque enregistrée de Volac International Ltd

Landi
AGRO